

Notions : problème public, mise à l'agenda politique

Activité 21- Comment la fast fashion a-t-elle été mise à l'agenda politique ? Une analyse à partir de l'exemple des difficultés de la filière locale de recyclage des vêtements en Dordogne

I. Face au problème public que représentent les vieux vêtements l'action publique a conduit à la mise en place de leur recyclage

Introduction - Pourquoi la gestion des vieux habits n'était-il pas un problème à la fin du 19^{ème} siècle ?

Document 1 :

Pendant longtemps, les urines et excréments humains et animaux, les sous-produits de boucheries, boues de rue, coquilles d'huîtres, chiffons de laine, vieilles chaussures, tous ces produits du quotidien sont réutilisés d'une façon ou d'une autre. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les chiffons d'origine végétale donnent le papier, les boîtes de conserve deviennent des jouets, les os sont utilisés pour la fabrication d'objets ou d'ornementation, ils ne sont donc pas des déchets comme ils le sont devenus dans notre civilisation de consommation de masse marquée par le choix des produits jetables et périssables. Dans les sociétés disposant de ressources limitées domine longtemps une économie du recyclage qui s'efforce de transformer les produits et de réutiliser les matières plutôt que de les jeter.

Source : Le rôle des déchets dans l'histoire, Entretien avec François Jarrige et Thomas Le Roux, Dans Mouvements 2016/3 n° 87,

Questions :

1. Que deviennent les vieux habits ? Sont-ils considérés comme des déchets ?
2. Pourquoi jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle l'économie du recyclage occupe-t-elle une place essentielle ?

A. Pourquoi le recyclage des vêtements est-il devenu un problème public ?

Document 2 :

A :



B :

Une étude récente, menée en 2024 par des chercheurs de l’Université catholique de Louvain (UKL), apporte un éclairage nouveau sur nos habitudes vestimentaires. Réalisée auprès de 156 adultes vivant en Flandres (Belgique), l’enquête révèle que la garde-robe moyenne contient 198 vêtements, dont 22 % restent inutilisés pendant plus d’un an. Pourtant, les trois quarts de ces vêtements qui restent dans nos placards sont encore en bon état et pourraient être réutilisés, mais la majorité des propriétaires les conservent « au cas où », par attachement émotionnel ou anticipation d’un usage futur. L’étude conclut que le manque de solutions accessibles pour revendre ou donner ses vêtements ainsi que la faible demande pour la seconde main freinent leur réutilisation.

Source : S Bourdin et A Jacquet,Vieux vêtements, nouveaux problèmes : le recyclage ne règle pas tout,in The conversaton 28 mai 2025

- Questions :
- 1. En quoi les placards explosent-ils ? Durablement ou ponctuellement ?
 - 2. Pourquoi ne les vide t-on pas ?

B. Pourquoi le recyclage des vêtements a-t-il nécessité une action publique conduisant à l'apparition de nouveaux acteurs : l'exemple local de La Tresse en Dordogne ?

Document 3 :

A :

Face à l’ampleur du problème, la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agec), adoptée en 2020, fixait un cap ambitieux : collecter 60 % des textiles usagés d’ici 2028 et en recycler 70 % dès 2024, puis 80 % à l’horizon 2027. Une trajectoire progressive censée stimuler la montée en puissance des filières de tri et de valorisation.

Source : S Bourdin et A Jacquet,Vieux vêtements, nouveaux problèmes : le recyclage ne règle pas tout,in The conversation 28 mai 2025

B :

4 millions de tonnes de textiles neufs ou usagés sont jetés chaque année. A La Tresse, 8 véhicules collectent quotidiennement entre Royan, Limoges, Brive, Bordeaux et Dax, des vêtements mais aussi des chaussures, sacs et jouets auprès des vestiaires d’associations comme la Croix Rouge, dans certaines bornes partenaires du Relais et en déchetterie.

Le personnel trie et conditionne 3 000 tonnes par an : 60% sont réemployés (vente lors des braderies ainsi qu’à des fripiers locaux) et 40% recyclés en chiffons, matériaux isolants ou granulés utilisés dans certaines usines, le tout en respectant scrupuleusement la traçabilité.

Source : Myriam Poupard, La Tresse : sur le métier remettre son ouvrage, in Bien en Périgord, le 18 mars 2024

- Questions :
- 1. Complétez le tableau ci dessous

Complétez en mobilisant les documents 2 et 3		
Quand apparaît le problème public de la gestion des vêtements ?		
Nommer (naming) Pourquoi apparaît un problème public de la gestion des vêtements ?		
Reprocher (blaming) : qui est le responsable ?		
Réclamer (claiming) A quelle date apparaît la législation sur la gestion du recyclage des vêtements ?		
Quels en sont les principes ?	Qui prend en charge les déchets ?	
	Que faire ?	
	Que deviennent-ils ?	

II. L’action publique face à l’apparition d’un nouveau problème public : la fast fashion

A. En quoi ce modèle de recyclage est-il aujourd’hui en grande difficulté ?

Document 4 :

« La Tresse dépose le 10 mars 2025 une demande de liquidation judiciaire : 40 salariés au chômage, 2 700 tonnes (90 % étaient revendus) de vêtements collectés annuellement, dont 1 500 tonnes sur le département de la Dordogne, voués à leur destruction et leur enfouissement, et plus de 200 associations qui ne seront plus collectées et risquent de fermer si elles doivent payer les textiles non utilisés pour les bénéficiaires », annonce l’association, née d’un partenariat avec le conseil départemental de la Dordogne et le SMD3 il y a plus de quinze ans, qui en profite pour rappeler sa mission première : « La lutte contre l’exclusion sociale et professionnelle, la création d’emplois et le développement de solutions aux problèmes environnementaux. »

Forte d'une équipe de « plus de 40 salariés », « depuis quinze ans, la gestion exemplaire de cette structure a permis d'employer près de 500 salariés et de réutiliser plus de 30 000 tonnes de vêtements », signale l'association qui pointe du doigt le manque de subventions : La Tresse serait l'entreprise d'insertion « la moins soutenue financièrement à cause de son statut d'association labellisée « Entreprise d'insertion ». « Elle est soutenue à hauteur de 50 % des salaires des salariés en insertion. Les 50 % restants, les salaires des encadrants et les charges de la structure (de la collecte au tri au stockage) restent à la charge de La Tresse. »

Aujourd'hui, bien qu'elle ait surmonté la crise sanitaire du Covid, « La Tresse n'est plus en capacité de continuer ». Une situation aggravée par l'inflation, de l'ordre de 120 000 euros, annonce l'association, qui met en tête de la hausse de ses dépenses l'augmentation des coûts de sac de collecte, qui serait de l'ordre de 80 % soit 23 000 euros. Non loin derrière, l'augmentation des coûts de l'énergie (+77 %), soit 13 000 euros. (...)

Marché asiatique, mauvaise qualité des collectes, « fast fashion » (mode express), la crise internationale du textile, depuis l'été dernier, viendra porter le coup de grâce : « Les matières triées destinées à l'exportation sont devenues impossibles à envoyer. Le marché du recyclage et de l'essuyage a été stoppé brutalement. Une partie de nos matières triées sont restées à quai avec une valeur devenue nulle voire négative. Certaines matières triées sont envoyées en combustible solide de récupération (CSR). Cette solution coûte 180 euros/tonne à La Tresse. »

Source : Juliette Laferrière, La Tresse n'est plus en capacité de continuer », in La Dordogne Libre, le 10/03/2025

Questions :

1. Quelles sont les 3 raisons qui ont conduit à la demande de liquidation judiciaire de la Tresse ?
2. Quelles en seront les répercussions ?

B. Comment expliquer que la fast-fashion soit devenu un problème public à l'origine des difficultés du secteur de l'habillement et du recyclage en France

Document 5 :

SO - Le commerce de vêtements évolue avec des enseignes historiques qui disparaissent. Comment analysez-vous cette tendance ?

Caroline Ardelet a dirigé l'ouvrage « Industrie de la mode, défis et transformations » (éd. Dunod).

Il y a toujours deux modèles en opposition sur le marché. Il y a la fast-fashion qui s'est progressivement déplacée vers l'ultra fast-fashion. Et de l'autre côté, le très haut de gamme. Cela correspond à la polarisation de la société avec une population de centre-ville aisée, qui peut se payer des produits chers et une clientèle plus moyenne qui a un pouvoir d'achat beaucoup plus limité. Cette clientèle se tourne vers les offres avec un storytelling fort. Elle veut du petit prix, mais avec une perception de valeur. Les gens achètent du pas cher qui fait rêver.

Les études les plus optimistes disent qu'on recycle 15 % des vêtements qu'on produit. Mais d'autres parlent de 3 %, c'est infime. Et quand on recycle aujourd'hui, c'est pour faire de l'isolant pour les cloisons. On n'arrive pas à recycler en boucle fermée, c'est-à-dire de faire une chemise à partir d'une autre chemise, parce que les designs ne sont pas conçus pour ça. Par exemple, il va y avoir une broderie, un scratch, et pour recycler, il faut séparer toutes les matières. Si ça prend trois semaines, ce n'est pas du tout rentable. D'un point de vue environnemental, il y a déjà un gros chantier en cours, qui est de limiter la surproduction.

Source : Caroline Ardelet, Fast-fashion : « Un vêtement produit sur deux n'est jamais porté », la surconsommation va de pair avec la surproduction, publié in Sud Ouest le 20/10/2025

Questions :

1. Comment C Ardelet caractérise-t-elle le marché du vêtement aujourd'hui ?
2. Comment explique-t-elle cette structuration ?
3. Quelle répercussion négative met-elle en avant du fait du développement de la fast-fashion ?

Document 6 :

Julia Faure : L'industrie textile pose plusieurs problèmes, en France comme au niveau mondial.

- Le premier est d'ordre écologique. Le modèle de la fast-fashion repose sur l'accélération des cycles de la mode qui pousse les clients à consommer toujours plus et à jeter de plus en plus de vêtements, et les producteurs à baisser les prix et à augmenter les volumes. Or, produire toujours plus, c'est polluer toujours plus. Si l'on produit pour produire pas cher, on va aussi produire dans des pays aux normes sociales et écologiques les moins exigeantes, donc on pollue encore plus.
- La fast-fashion pose aussi des problèmes économiques et sociétaux pour la France. Il y a une corrélation directe entre son essor et le déclin de l'industrie textile française, la destruction de centaines de milliers d'emplois et la dégradation de notre balance commerciale. Le textile représente un déficit de l'ordre de plusieurs milliards d'euros par an. Paradoxalement, plus on vend de vêtements en France, plus on détruit de l'emploi dans la vente de vêtements. Quand vous augmentez les volumes et baissez le prix, il reste moins de valeur à partager par unité vendue pour payer les emplois qui pourraient y être liés. La dynamique est ancienne. Nos petits magasins en centre-ville ont été remplacés d'abord par les grandes surfaces, et maintenant par des sites internet. Les mêmes évolutions produisent la crise de la seconde main et les bornes de dons de vêtements qui débordent en permanence, c'est une conséquence directe de l'afflux massif de vêtements pas chers.

Source : Entretien avec Julia Faure et Anne-Cécile Violland, Une loi pour limiter les dégâts de la fast-fashion », in l'économie politique, le 23 Octobre 2025

Questions :

1. Complétez le tableau ci-dessous

Comment le modèle de la fast fashion peut-il être tenu pour responsable des problèmes ?

Quelles sont les répercussions ?

Document 6 :

A :



B :

L'IMPACT DE LA FAST FASHION

LE GASPILLAGE VESTIMENTAIRE



La consommation mondiale de vêtements :
X2 EN 10 ANS



et pourtant... l'équivalent d'un camion benne de textiles est jeté ou incinéré
CHAQUE SECONDE

UNE INDUSTRIE POLLUANTE



10%
des émissions
carbone mondiales

et 26% en 2050...

plus que l'impact des vols internationaux et du trafic maritime cumulés



5^e
secteur le plus gros émetteur de gaz à effet de serre

3^e secteur qui consomme le plus d'eau

4 % de l'eau potable disponible est utilisée pour produire des vêtements

1 tee-shirt en coton = 70 douches

12%

de la consommation d'eau des ménages vient des machines à laver

des lavages qui relâchent des micro-plastiques (l'équivalent de 24 milliards de bouteilles d'eau en plastique chaque année).



+ de 1 900 produits chimiques sont utilisés pour produire des textiles

20%
de la pollution des eaux serait imputable à la teinture et au traitement des textiles

UNE INDUSTRIE QUI TUE



..... **68%**
pour la marge de la marque et du magasin

..... **4%**
pour la marge de l'usine au Bangladesh

..... **0,6%**
le salaire de l'ouvrier

SALAIRE MOYEN D'UN OUVRIER

**Bangladesh : 80€ par mois
Ethiopie : 23€ par mois**

care
news

Sources : OXFAM 2020, Ademe

Questions :

1. Complétez le tableau ci-dessous

Appuyez vous sur des données précises pour montrer que le modèle de la fast-fashion peut être tenu pour responsable des problèmes

Document 7 :

Cinq ressourceries du département ont organisé une action coup de poing vendredi 14 mars, à Périgueux, pour sensibiliser le grand public au vote d'une loi contre le gaspillage textile qui doit passer au Sénat.



Environ 300 kilos de vêtements ont été étalés sur la chaussée. « Ça me fend le cœur », déclare Marie, une passante sexagénaire. Un léger embouteillage se forme. Les automobilistes roulent sur les pièces répandues au sol. Choquer, c'est le but de cette mise en scène montée vendredi 14 mars au matin, à Périgueux, au niveau du rond-point des allées de Tourny, par plusieurs ressourceries de textile du département de la Dordogne (Tri Porteur 24, Le Pied Allez Triez, Le TriCycle enchanté, Ricochets et La Récréathiv').(...)

Il y a un an, jour pour jour, le 14 mars 2024, une proposition de loi a été votée à l'Assemblée nationale, en première lecture. Elle vise à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile et n'est toujours pas passée au Sénat. « Nous sommes en colère, cette loi, c'est le minimum que l'on puisse faire pour désengorger ce marché qui produit du déchet. Quand les industries de la fast fashion mettent un article sur le marché, elles mettent un déchet sur le marché », s'emporte Stéphanie Kompe.

Beaucoup ici accusent l'État, entre autres l'éco-organisme Refashion, de ne pas avoir suffisamment accompagné La Tresse ni les 200 associations désormais orphelines. « Ils nous ont dit qu'ils ne nous aideraient pas, parce que la Dordogne n'est pas considérée comme une zone en tension », regrette Zoé Arselin, de Récréathiv'. L'éco-organisme national collecte auprès des marques de vêtements neufs une éco-contribution qui finance le fonctionnement de la filière de réemploi et de recyclage du vêtement. « Il y a une crise de la collecte sur tout le territoire, admet Sandra Baldini, directrice du pôle consommation chez Refashion [...] Notre cahier des charges devrait être revu, l'éco-contribution doit augmenter, mais ce n'est pas encore acté. »

Source : Noémie Lehouelleur Action anti-fast fashion en Dordogne : « Un vêtement vendu, c'est un déchet »,— publié in Sud Ouest le 15 /03/2025

Questions :

1. Quelle action a-t-elle été mise en oeuvre en Dordogne ?
2. Retrouve t-on dans cette action le naming, le blaming et le reclaiming : justifiez par des extraits du texte
3. Complétez le tableau suivant en vous aidant aussi des documents précédents

Acteur	Exemple	Cadrage	Justification	Avec quel acteur a-t-il des relations de coopération ?	Avec quel acteur a-t-il des relations de conflit ?
Société civile organisée					
Experts					
Entreprises					
Pouvoirs publics					

C. Quelle action publique mettre en oeuvre pour lutter contre les externalités négatives générées par la fast fashion ?

Document 8 :

Julia Faure : La loi repose sur deux piliers. D'une part, l'interdiction de la publicité pour les marques de fast-fashion, qui en font un usage démentiel et qui a pour conséquence d'inciter à consommer. C'est clairement l'ultra-fast-fashion qui est ciblée, les plateformes comme Shein et Temu. Ce sont des plateformes qui vendent uniquement en ligne et qui usent massivement de la publicité pour se faire connaître. On pourrait penser qu'elles font surtout beaucoup de pub sur les réseaux sociaux, en sponsorisant les influenceurs et les influenceuses. En réalité, tous les canaux de publicité sont utilisés.

D'autre part, la loi introduit des bonus-malus, ou plutôt des primes-pénalités en fonction de l'impact environnemental ou de la durabilité des vêtements qui sont mis sur le marché. Ce mécanisme s'intégrerait à celui de la responsabilité élargie du producteur (REP) qui existe déjà : à partir du moment où vous mettez un produit sur le marché, vous devez contribuer à financer sa fin de vie. Mais actuellement, tout le monde paye plus ou moins le même montant, alors que dans la nouvelle loi les marques qui ont des pratiques de fast-fashion vont payer plus, et les marques qui ont des pratiques plus vertueuses vont payer moins, voire vont recevoir l'argent collecté auprès des premières. C'est un changement fondamental.

Anne-Cécile Violland : Ce principe de bonus-malus vise effectivement à renverser une boucle vicieuse fondée sur la concurrence déloyale, pour accompagner positivement les acteurs qui font bien, qui font mieux.(...) Ensuite, l'argent qui est collecté pour être reversé en bonus, c'est énorme. Même si ce ne sont que des t-shirts à trois euros, car il y a 3,5 milliards de vêtements qui sont mis sur le marché chaque année en France. On dit que 70 % d'entre eux, c'est de la fast-fashion, soit 2 à 3 milliards de vêtements. Si vous collectez un euro par vêtement, c'est 2 milliards d'euros que vous pouvez utiliser pour soutenir le *made in France*. Donc même un euro sur un vêtement à trois euros, c'est énorme, parce que ça ne joue pas que sur le signal-prix du consommateur, ça joue, en fait, sur le *business model* et l'équilibre du secteur.

Julia Faure : Le point fort de cette loi, c'est justement qu'elle part du principe que l'économie est « poussée » par l'offre et pas « tirée » par la demande, c'est-à-dire que les consommateurs achètent les vêtements qu'on leur pousse. L'accélération de la consommation est tirée par ces entreprises qui produisent de la nouveauté à chaque fois. Mais l'enjeu, ce n'est pas que l'on consomme la même quantité de vêtements, et qu'ils soient un peu moins mal faits, avec un petit peu de polyester recyclé dedans. Cela implique une consommation plus régulée : si on veut consommer plus local, mieux fait et moins polluant, il va falloir consommer moins, ce n'est pas possible de faire des t-shirts à trois euros qui soient bien faits.

Source : Entretien avec Julia Faure et Anne-Cécile Violland Une loi pour limiter les dégâts de la fast-fashion », in l'économie politique , le 23 Octobre 2025

Questions :

1. Complétez le tableau ci-dessous

	Rôle de la publicité	Rôle du renouvellement rapide de vêtements de mauvaise qualité
En quoi ce élément génère-t-il des répercussions négatives ?		
Qu'introduit la loi pour faire évoluer les comportements liés à chaque élément ?		
Quelle répercussion positive peut-on attendre de la loi ?		

1. Cette loi cible-t-elle les consommateurs ou les producteurs de fast-fashion ? En quoi est-ce pertinent ?